

DIAGNOSTIC PROJET BTA

Date visite : 06/05/2026

Rédacteur : Cristel JOSEPH

Propriétaire

Nom/Prénom : M. Bourhis

Tel :

Adresse :

Mail :

Propriété

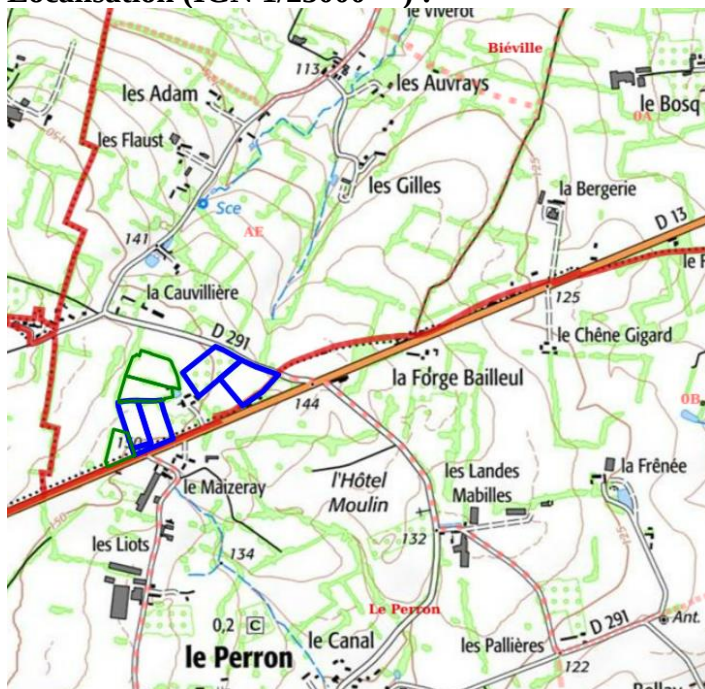
Département / Commune : 50 / Biéville

Parcelles cadastrales : AE 137, 138, 312, 313

Surface totale : env. 4 ha

Prés (3.3313 ha)							
50054		LE PLANT DE LA FORGE	AE	0137		0.9504	Prés
50054		LES MALADRERIES DE HAUT	AE	0312		1.151	Prés
50054		LES MALADRERIES	AE	0313		1.2299	Prés
Terres (0.8006 ha)							
50054		LA FORGE	AE	0138		0.8006	Terres

Localisation (IGN 1/25000^{ème}) :

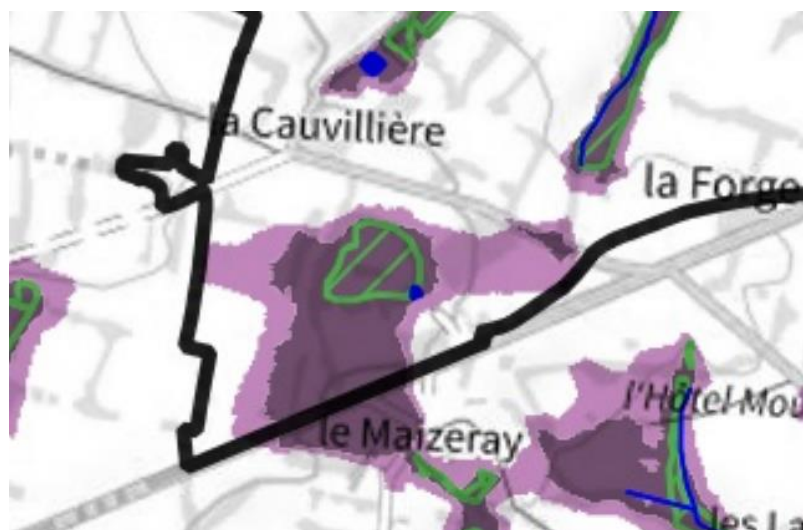


Une partie déjà boisée récemment (2,5ha) :

Règlementation environnementale et patrimoniale : R.A.S.

Autres : R.A.S.

Zones humides :



Zones humides

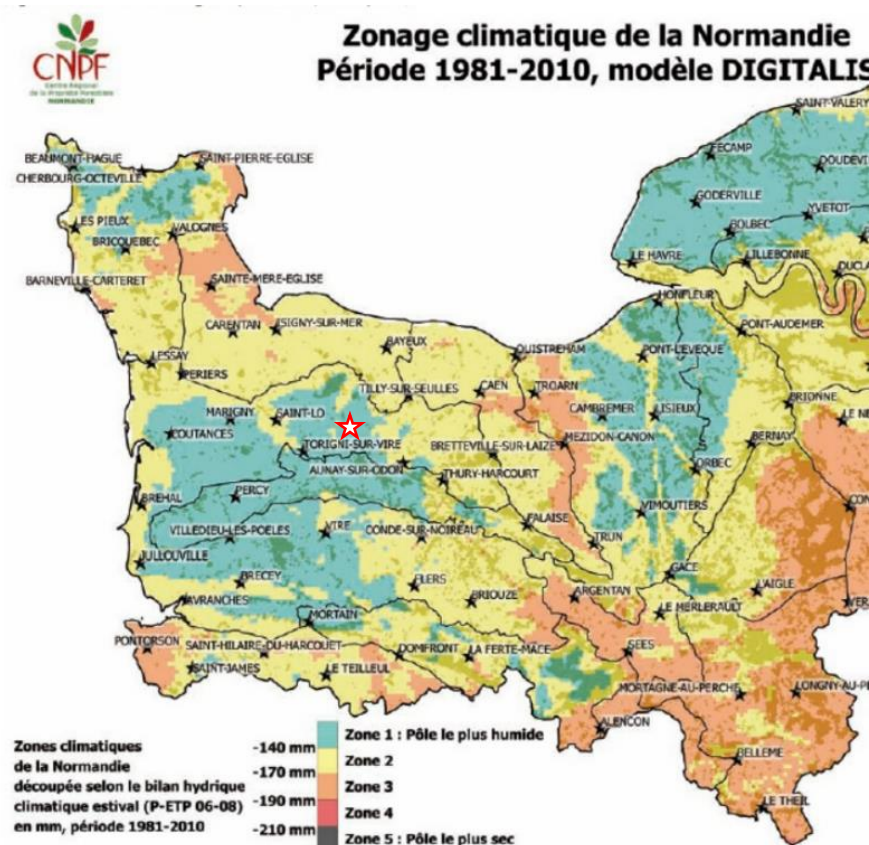
- Inventaire terrain ou réglementaire
- Autres (Photo-interprétation, non défini)
- Zones humides dégradées
- Milieux fortement prédisposés à la présence de zones humides
- Milieux faiblement prédisposés à la présence de zones humides
- Mares, étangs, lacs
- Cours d'eau
- Limite communale

Les sondages de sol ne révèlent aucune trace d'hydromorphie ou d'engorgement (Cf. ci-après)

DIAGNOSTIC STATION :

- Zone climatique N°1 (guide choix des essences) et données météo (Aurelhy)

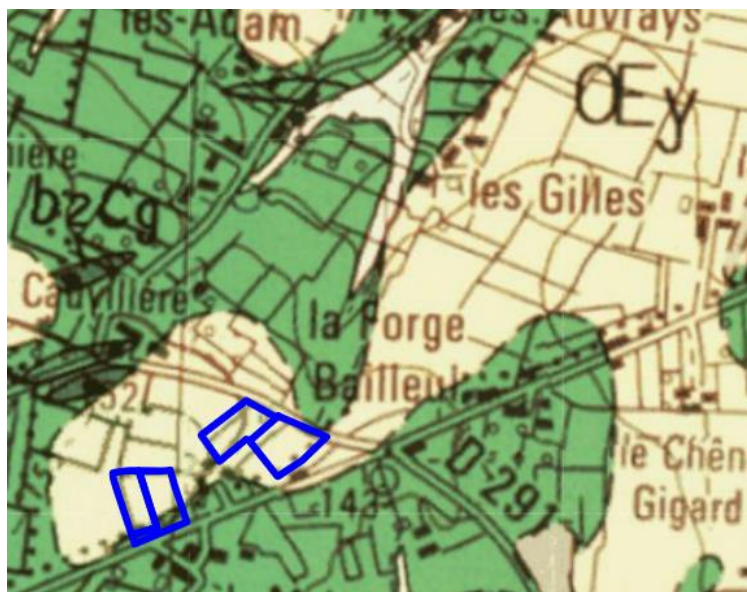
Zone 1 (pôle le plus humide) : c'est la seule zone actuellement favorable aux résineux blancs (*Épicéa commun* et *Épicéa de Sitka*).



Aurelhy (moy. trentenaire 1980-2010)

Précipitation annuelle	946.97
Précipitation sur la période de végétation	494.47
Précipitation les mois les plus chauds	186.93
Température moyenne annuelle	10.75
Température moyenne sur la période de végétation	14.06
Température moyenne les mois les plus chauds	16.62
Température maximale les mois les plus chauds	21
Indice de Martonne annuel	46
Indice de Martonne sur la période de végétation	21
Indice de Martonne les mois les plus chauds	45
Moyenne du nombre de jour de gel au mois de mars	6.43
Moyenne du nombre de jour de gel au mois d'avril	2.60
Moyenne du nombre de jour de gel au mois de mai	0.20

- Géologie (BRGM – Notice de Torgni-sur-Vire)



Formations éoliennes

Œy. Loess weichséliens. Ces dépôts homogènes correspondent à une accumulation de fines particules minérales transportées par les vents au cours du Weichsélien. La répartition de ces dépôts est en partie contrôlée par la morphologie du paysage, les placages apparaissant préférentiellement localisés au sommet et sur les versants nord et nord-est des collines, ainsi que sur les versants orientaux des reliefs (zones situées à l'abri des vents).

= Limon d'origine éolienne

- Plan de localisation des sondages pédologiques



- Identification des stations d'après le guide du choix des essences de Normandie et liste des essences adaptées en distinguant les essences principales de production, des essences d'accompagnement ou de diversification. Le choix se fait en se décalant d'une zone climatique, pour prendre en compte les évolutions climatiques et le risque de déficit hydrique.

https://hautsdefrance-normandie.cnpf.fr/sites/socle/files/cnpf-old/guide_complet_opt.pdf

• **Parcelles 137 et 138**, regroupée en une seule parcelle, en nature de labour cultivé (orge), sur léger versant orienté au Sud-Est. Bordée de haies sur 3 côtés (ouvert vers le Sud-Est) constituées de noisetier, sureau, jeunes frêne (déperissant) et orme, prunelier, ajonc, surplombés de quelques gros bois de chêne pédonculé.

Sondage 1 : Blocage tarière à 20cm sur cailloux, terre limoneuse légèrement sableuse, saine.

Sondages 2 et 3 : Terre limoneuse légèrement sableuse, saine (sans trace d'hydromorphie), de couleur brune, semelle de labour vers 35 cm de profondeur, couleur plus claire à partir de 40 cm, s'enrichissant en sable vers 60 cm. Blocage tarière vers 70 cm sur horizon sableux, dur.

Le changement de couleur est lié à la matière organique plus concentrée au-dessus de la semelle de labour.

pH relevé à l'indicateur coloré d'environ 4.

La charge en cailloux est inférieure à 20%.

D'après de le guide du choix des essences de Normandie, ce profil correspond à :

US9 – Station sur sol acide et sain en variante modale, en zone climatique 2.

Les atouts sont la bonne réserve en eau et le drainage, les contraintes sont la sensibilité au tassement et la faible réserve minérale.

Choix des essences de production :

Chêne sessile, chêne rouge d'Amérique, chêne pubescent en expérimentation, pins Laricio, maritime et sylvestre, douglas.

Choix des essences d'accompagnement et de diversification :

Alisier torminal, bouleaux, châtaignier*, hêtre, robinier, cèdre de l'Atlas, mélèzes, séquoia sempervirens.

*Par sécurité, le châtaignier sensible sur le plan sanitaire (maladie de l'encre) bien qu'adapté, ne sera pas utilisé en essence principale.

• **Parcelles 312 et 313**, regroupée en une seule parcelle, en nature de labour cultivé (maïs), sur léger versant orienté Sud-Est. Bordée de haies (ouvert sur une partie Nord-Est) constituées de noisetier, merisier, aubépine, jeune frêne (déperissant) et quelques gros bois de chêne pédonculé.

Sondages 4,6 et 7 : Terre limoneuse profonde et saine, de couleur brune, semelle de labour vers 35 cm de profondeur, terre s'éclaircissant vers 40 cm. Sol un peu tassé.

pH relevé à 5. Très peu de cailloux.

Sondage 5 : Identique mais apparition de sable vers 70 cm.

D'après de le guide du choix des essences de Normandie, ce profil correspond à :

US7 – Station sur sol assez acide et sain en variante modale, en zone climatique 2.

Les atouts sont la bonne réserve en eau et l'assez bonne réserve minérale, la contrainte est la grande sensibilité au tassement.

Le choix des essences est similaire à la station précédente mais avec une meilleure productivité, on peut ajouter en diversification le cormier, le merisier et en accompagnement le charme et le tilleul à petites feuilles.

Généralités sur les dispositifs de plantation forestière :

- Conserver les haies qui sont de précieux brise vent, ainsi que les arbres adultes potentiels semenciers complémentaires au boisement et d'intérêt biologique pour la faune. Seuls les arbres « prêts à tomber » (ex : frêne déperissant) peuvent être coupés avant boisement.

- Prévoir de protéger un maximum de plants du chevreuil, en priorité les essences de production et fruitiers.

- Ces sols présentant une semelle de labour assez marquée doivent être décompactés par un sous-solage profond (70 cm) qui peut être associé à un travail de surface (ex : herse rotative, roto bêche) afin de faciliter l'installation racinaire des plants. Exclure le labour ou tout autre outil favorisant le lissage de fond et renforçant la formation d'une « semelle ».

Les travaux de sol sont à effectuer en fin d'été/automne, sur sol ressuyé.

En complément, un semis de couvrir sol peut être réalisé, le plus économique étant un semis clair de blé. L'avantage est de ne pas laisser la terre nue et apporte un léger abri (vent, soleil) aux jeunes plants la première année.

- La mise en place des plants s'effectue, entre décembre et mars, au moins 1 mois après le travail du sol.

- Densité minimum 1200 plants/ha (ex : 4m x 2m), diversifier au maximum les essences, associant essences principales de production et essences d'accompagnement et de diversification.



Centre National de la Propriété Forestière
Délégation régionale **CRPF Hauts de France-Normandie**

Cas par Cas :

Déclaration à faire auprès de la DREAL de Normandie :

<https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/acces-direct-aux-formulaires-et-teledeclaration-a1861.html>

Les décisions après examen au cas par cas : Possibilité de consulter d'autres demandes de cas par cas pour s'en inspirer

<https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/les-decisions-apres-examen-au-cas-par-cas-des-r326.html>

Aide Label Bas Carbone :

Un dossier d'aide peut être déposé après réponse du Cas par Cas favorable au boisement.

Contacter le CNPF ou autre porteur du Label.

Saint Lô, Le 07/05/2026

Cristel JOSEPH

Technicienne Forestière

Prise de vue des parcelles 137 et 138



Sondages 2 et 3



Prise de vue en parcelles 312 et 313 Sondage 4

